

Activities held in Gabon on the occasion of the 2006 International Day for the Preservation of the Ozone Layer

A press conference was held on the occasion of International Ozone Day at which the Vice Prime Minister Georgette Koko, in charge of the Environment, Nature Protection, Research and Technologies, attended and gave a speech highlighting the need to continue protecting the ozone layer. She also handed to the customs office department equipment for detecting ozone depleting substances. The event was published in the "L'Union" newspaper.

Mesdames, Messieurs, Chers Compatriotes,

Notre pays, à l'instar de la Communauté internationale, célèbre en ce 16 septembre 2006 la Journée Mondiale de l'Ozone.

C'est en effet le 16 septembre 1987 que 46 pays de la planète signèrent un traité international ci après dénommé "le Protocole de Montréal relatif à l'élimination des substances appauvrissant la couche d'Ozone". Dès lors, depuis 1995, cette date marque désormais la commémoration de la Journée Internationale de la Préservation de la Couche d'Ozone, en vertu d'une résolution prise par l'Assemblée Générale des Nations –Unies.

En instituant donc une Journée Internationale pour la protection de la Couche d'Ozone, les Nations-Unies ont voulu d'abord et avant tout rappeler à l'ensemble des générations actuelles et futures, le rôle primordial que joue cette bande fine couche de gaz dans le maintien et la pérennisation de la Vie sur Terre.

De fait, la détérioration de la couche d'Ozone, avec la découverte d'un trou en son sein observé dans l'Antarctique, a constitué au cours de ces vingt (20) dernières années un sujet majeur de préoccupation pour la Communauté internationale.

Mesdames, Messieurs. Chers compatriotes,

La Couche d'Ozone, qui se situe à une distance variant entre 10 et 50 kilomètres de la Terre, se comporte comme un bouclier naturel contre le rayonnement ultraviolet particulièrement nocif, émis par le Soleil. Il s'agit d'une caractéristique unique à notre planète.

Dans ce contexte, il y a lieu de savoir que si la Couche d'Ozone venait à disparaître, les effets du rayonnement du Soleil sur la Terre s'accroîtraient et la lumière ainsi émise anéantirait toute forme de Vie sur la Terre, celle-ci pouvant à terme devenir une planète "morte" comme se présente actuellement la Lune.

A titre d'illustration, la présence de la Couche d'Ozone aide à prémunir les humains contre les risques de Cancer de la peau, des maladies oculaires en préservant leur système immunitaire.

De même, il faut bien avoir à l'esprit le fait que sans la Couche d'Ozone, la diversité constituée par la faune et la flore terrestre, marine et aquatique serait également menacée.

Ainsi, s'appuyant sur des études effectives menées par le monde scientifique, celles-ci ont prouvé que l'appauvrissement la Couche d'Ozone est consécutif à l'emploi de nombreux produits et gaz chimiques nécessaires au fonctionnement régulier et permanent de tout une gamme d'équipements déterminants à notre vie quotidienne, tels que les :

- climatiseurs,
- réfrigérateurs,
- congélateurs,
- entrepôts et transports frigorifiques,
- chambres froides,
- etc...

D'autres substances mises en causes sont utilisées notamment dans les domaines de :

- la lutte contre l'incendie,
- la santé,
- l'agriculture,
- l'industrie.

**Mesdames, Messieurs,
Chers Compatriotes,**

L'action internationale en faveur de la protection et de la restauration de la Couche d'Ozone rentre, en cette année 2006, dans une phase déterminante des attentes de la Communauté internationale, au regard de l'échéance de 2010 qui consacrera l'élimination totale de certaines substances mises en cause dans la détérioration de cette bande de gaz dont dépend notre existence sur Terre.

En choisissant donc cette année pour thème de la Journée : <<protéger la Couche d'ozone : sauver la vie sur Terre>>, les Nations-Unies ont voulu une fois de plus, appeler notre attention sur le bien fondé de la continuité des actions menées en faveur de la préservation de la Couche d'Ozone.

En effet, les efforts déployés par la Communauté internationale aux fins de remettre en état la Couche d'Ozone méritent d'être maintenus et encouragés. Les enjeux de cette quête permanente de la préservation de notre planète, militent en faveur d'avantage de cohésion dans la mise en œuvre des politiques globales visant à contribuer au bien-être de l'Humanité et au respect de l'environnement.

Ainsi, les deux (2) dernières décennies ont vu l'application de toute une série de mesures ayant pour objectifs l'arrêt de la production et de l'élimination des

substances appauvrissant la Couche d'Ozone, pour que celles-ci puissent devenir une réalité concrète à l'échelon planétaire.

Bien qu'il soit désormais établi que la responsabilité de nos Etats face à la déperdition de la Couche d'Ozone est inégale, du fait même de la disparité du développement industriel, notre devoir collectif face à la préservation de la qualité de l'environnement, nous recommandons une coopération soutenue et durable.

C'est dans ce contexte qu'au plan mondial, mesurant la gravité des faits et l'urgence qu'il convenait d'accorder à cette situation, les Nations-Unies ont adopté plusieurs instruments juridiques contraignants visant la régénération de la Couche d'Ozone.

Pour leur part, les pays en développement ont contribué à cet élan de solidarité internationale en réduisant de 95% leur consommation des substances appauvrissant la Couche d'Ozone.

Le Gabon, n'est pas resté à l'écart de cette préoccupation d'intérêt mondial. C'est ainsi que son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, a engagé résolument notre Pays dans l'action en faveur de la restauration de la Couche d'Ozone.

A ce jour, tous les traités internationaux relatifs à la protection de la couche d'Ozone ont été tous ratifiés par le Parlement gabonais.

De même, notre pays a adopté une réglementation visant à mieux contrôler l'importation des substances mises en cause, tout au tant qu'à circonscrire le développement du trafic illicite des équipements obsolètes, générés par le secteur informel.

Par ailleurs, le Gouvernement a mis un plan de gestion du froid, lancé officiellement le 29 mai 2001, avec l'appui conjoint et continu du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) et du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD).

Au niveau de la sous région, le Gabon a abrité en novembre 2004, une réunion ad hoc des Ministres en charge de l'Environnement dans les Etats membres de la CEMAC, dont la finalité visait l'adoption d'un cadre réglementaire harmonisé sur le contrôle et le suivi des importations des substances appauvrissant la Couche d'Ozone.

**Mesdames, Messieurs,
Chers compatriotes,**

Le tableau qui vient de nous être présenté montre que la restauration de la Couche d'Ozone reste une préoccupation constante de la Communauté internationale. Cette préoccupation d'ensemble embrasse tout à la fois les domaines de l'Environnement, du Commerce, de l'Industrie, et du Développement Durable, et nécessite par conséquent une plus grande coopération entre les différentes parties prenantes acteurs. Il convient donc d'amplifier l'application

des mesures unanimement adoptées afin d'atteindre les objectifs visés par notre engagement.

Ainsi, il est prévu que d'ici l'an 2050 le trou dans la Couche d'Ozone pourrait diminuer et retrouver les niveaux observés avant 1980, du fait de la mise en œuvre encourageante des différents instruments mis en place par la Communauté des Nations.

Néanmoins, en dépit des considérables efforts enregistrés, le tableau que nous avons sous les yeux est celui d'un malade qui réclame toujours des soins intensifs et appropriés. Nous avons tout intérêt à maintenir cet élan si nous voulons parvenir à une totale disparition du trou dans la Couche d'Ozone.

Dans cette perspective, il y a lieu d'intensifier notre action à l'endroit des zones d'ombres qui persistent encore, notamment :

-l'émergence d'un commerce illicite de gaz prohibés et potentiellement toxiques, susceptibles de produire des dangers immédiats tant pour la planète que leur manipulateur.

-l'importation de produits et d'équipements rétrogrades ne répondant plus aux normes actuellement en vigueur, tel le cas de certains véhicules d'occasion fonctionnant encore aux gaz mis en cause.

De même, la persistance d'une mentalité moins encline aux changements et la sous information expliquent par ailleurs la lenteur dans l'appropriation de la mutation en cours par une bonne partie de l'opinion publique.

Ainsi, au regard de ce tableau toutes les parties prenantes concernées doivent s'employer avec beaucoup d'humilité et de responsabilité à ce devoir d'intérêt commun qui nous interpelle tous.

En lançant donc cette année à l'endroit la Communauté internationale toute entière un vibrant appelle visant à protéger la Couche d'Ozone aux fins de sauver la Vie sur Terre, les Nations-Unies ont voulu sensibiliser chaque citoyen du monde, chaque service, chaque secteur quel qu'il soit, à souscrire un engagement personnel et moral visant au respect de la Couche d'Ozone.

Dans cette perspective, nous vous encourageons à utiliser chaque fois que cela est possible des produits qui ménagent la Couche d'Ozone. A cet égard, il convient d'être extrêmement vigilant et de s'employer à lutter avec détermination contre tout trafic illicite de produits appauvrissant la Couche d'Ozone. L'exemple vécu récemment par un pays africain ami dénote encore du caractère cynique entretenu par certains producteurs et exportateurs véreux de ces produits et domiciliés dans les des Etats industrialisés du Nord.

Il vous est donc ainsi recommandé de vérifier systématiquement les équipements de réfrigération et de climatisation que vous achetez s'ils portent un label précisant qu'il s'agit bien de produits non destructeurs de la Couche d'Ozone ou, à défaut que les substances entrant dans la composition de ces produits, sont autorisés à l'emploi.

A cet effet, la coopération entre les pouvoirs publics, les industriels et les grossistes est essentielle et déterminante pour importer et commercialiser avec succès et au plan local des produits inoffensifs pour la Couche d'Ozone.

Pour notre part, nous nous en emploierons à amplifier des actions de sensibilisation et de vulgarisation de l'information objective pour la protection de la Couche d'Ozone et de son impact sur la continuité de la Vie sur Terre.

Tel est le sens du présent message que je vous invite à partager avec nous en ce jour commémoratif.

Vive la Journée Internationale pour la protection de la couche d'ozone!

Vive la Coopération Internationale!

Vive la solidarité entre les Nations!

Je vous remercie!